

COMPTE RENDU

REUNION DE CONSEIL

Compte rendu modifié le lundi 24 novembre 2014 à 22h00

suite à une erreur dans le chapitre 4 et à l'ajout d'une information dans le chapitre 5

Date de la réunion du conseil municipal : mercredi 19 novembre 2014

Type de conseil : réunion extraordinaire

Président de séance : Mathieu Fraise, 1^{er} adjoint

Conseillers présents : Sébastien Catherin, Sébastien Cholet, Hervé Dalongeville, Claire Duval, Mathieu Fraise, Catherine Guilain, Guy Leviel, Nicolas Leviel, Sophie Quievreux.

Rédacteur : Hervé Dalongeville

Date de la rédaction du compte-rendu : dimanche 23 novembre 2014 (modifié le lundi 24 novembre 2014)

Début de séance : 20h05

1. Elections du futur conseil municipal :

- Le conseil municipal tient à préciser qu'une erreur a été commise lors du dernier conseil quant aux futures élections du maire, des adjoints et des représentants des divers syndicats et commissions. Il avait été précisé qu'il n'y aurait pas de vote auprès de la population.
- Afin de pouvoir élire les futurs maire, adjoints et membres des commissions et syndicats, le conseil municipal doit être au complet, soit 11 conseillers.
- Le conseil municipal actuel étant composé de 9 personnes, de nouvelles élections auprès des habitants de la commune seront effectuées, afin de remplacer les 2 personnes manquantes : Gérard Mette (décédé le 7 novembre 2014) et Hubert Lamendin (démissionnaire en avril 2014). Ces élections doivent se tenir dans les 3 mois qui suivent le décès du maire.
- La préfecture propose les dates suivantes, qui ont été validées par le conseil municipal :
 - 1^{er} tour : dimanche 11 janvier 2015
 - 2^{ième} tour : dimanche 18 janvier 2015
 - Elections du maire, des adjoints au plus tard le 7 février 2015
- Le conseil municipal propose la création d'une liste ouverte soutenue par le conseil, sur laquelle s'inscriront les candidats au poste de conseiller. Les personnes intéressées par cette solution s'adresseront au secrétariat de la mairie.

2. CCAS :

- La fiche des personnes invitées au déjeuner organisé par le CCAS le dimanche 23 novembre 2014, a été retrouvé, et a permis de gérer les réservations auprès du restaurateur Chez Jeannot et auprès des fournisseurs de vins et chocolats.
- Le représentant du conseil municipal sera Guy Leviel.
- 8 couples et 4 personnes seules seront présents à cette manifestation.
- Les couples repartiront avec 1 bouteille de Champagne et 1 boîte de chocolat, les personnes seules repartiront avec 1 bouteille de Champagne et 1 petite boîte de chocolat.

3. Démission de Hubert Lamendin :

- Monsieur Hubert Lamendin a été élu conseiller lors des dernières élections municipales, et a souhaité démissionner de ses fonctions en avril dernier.
- Le courrier recommandé reçu par le maire en avril 2014 de la part de Monsieur Hubert Lamendin, va être transmis auprès de la préfecture afin que sa démission soit prise en compte.

4. Révision des listes électorales :

- Conformément aux droits municipaux, la mairie doit procéder à la révision de la liste électorale de la commune entre le 1^{er} septembre et le dernier jour de février de l'année suivante.
- La commission administrative est composée de : Monsieur le Maire (Mathieu Fraise, maire par intérim), un délégué de l'administration désigné par la préfecture (Guy Leviel) et un délégué choisi par le tribunal de grande instance (Pascale Robert).
- La tenue de cette commission se fera début décembre 2014 en la mairie.

5. Travaux de voirie :

- L'intercrépusculaire a été changé par la société LECLERE à la demande de l'USEDA sur le poste électrique de la Rue du Calvaire, suite au non-fonctionnement de l'éclairage public entre le 10 et le 13 novembre 2014.
- Un courrier recommandé a été en la mairie en octobre dernier de la part de M. Mme Dave quant aux problèmes liés à des dépôts de gravats, du chemin non-carrossable, et du placement des poubelles pour le Sirtom. Ce dossier va être étudié par 2 conseillers : Sébastien Catherin et Hervé Dalongeville.
- Des bacs à sel de déneigement sont à l'étude sur la commune.

6. Points divers :

- Des bannettes seront placées au niveau du secrétariat de la mairie aux noms de chaque conseiller, afin de disposer des notes d'informations, des courriers, des publications les concernant.
- Le conseil municipal a reçu une lettre de condoléances de la part du Sénateur-Maire Antoine Lefèvre.
- Vérification demandée par Mathieu Fraise sur le paiement des subventions accordées au Foyer Rural.

Fin de séance : 21h05.

Le 1^{er} adjoint, Mathieu Fraise